

Commissariat de Bagatelle:



**La F.P.I.P. intervient auprès de la direction du S.S.P.
sur les CONDITIONS de travail INACCEPTABLES des collègues.**

La F.P.I.P. défendra ce dossier au niveau des directions de la D.D.S.P. 31 et du S.G.A.M.I.

SERVIR SANS SE SERVIR